



LA FAUNE EN HIVER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre La faune en hiver

En bref Diverses activités pour mieux comprendre les enjeux de la cohabitation entre la faune et les

loisirs en montagne.

Descriptif de l'activitéMichel Perreten, Inspecteur Police Faune-nature, propose une excursion pour mieux

comprendre la vie de la faune en hiver. Lors de cette randonnée, les traces laissées par les animaux pourront être observées. En hiver, une présence trop proche peut provoquer leur fuite, les obliger à abandonner leur couvée, s'exposer à des prédateurs tout en perdant une précieuse énergie. Diverses activités pour mieux comprendre les enjeux de la cohabitation

entre la faune et les loisirs en montagne.

Dates Samedi 17 janvier 2026

Horaire 8h – 12h

Lieux du rendez-vous Gare de Château-d'Œx

Lieux de l'activité Dépend de la météo, montagnes aux alentours de Château-d'Œx

Programme indicatif 8h : Rendez-vous à la gare de Chaîteau-d'Œx.

Explications théoriques puis covoiturage jusqu'au point de départ de la randonnée.

Randonnée avec observations de traces d'animaux et activités.

12h : Retour au point de départ.

Matériel à prendre avec soi

Équipement de randonnée adapté aux conditions hivernales

- Raquettes à neige et bâtons en cas d'enneigement (possibilité de location à

CHF 10.00, à préciser lors de l'inscription)

- Pique-nique

- Une boisson personnelle

Éventuellement une paire de jumelles

Sécurité Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses

médicaments.

Participants Adultes, dès 12 ans

Nombres (min. – max.) Minimum 6 personnes, maximum 15 personnes.

Niveau Marche en montagne sans difficulté particulière, marche effective 2h.

Accessibilité universelle L'activité n'est pas adaptée à un public en situation de handicap.

Option Un pique-nique composé de produits labellisés *Produits des parcs suisses* peut être

commandé.

Autres informations Les chiens ne sont pas admis.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics

Lieu de rendez-vous : Gare de Château-d'Œx. Accès en train par la ligne MOB Montreux – Gstaad. Accès en voiture, parking à proximité. Covoiturage possible depuis Bulle, Montreux ou Gstaad.

Horaires des transports publics

Aller

Bulle - Château-d'Œx 06h44 - 07h53 Montreux - Château-d'Œx 06h50 - 07h53 Gstaad - Château-d'Œx 07h35 - 07h58

Retour

 Château-d'Œx - Bulle
 11h59 - 13h14

 Château-d'Œx - Montreux
 11h59 - 13h10

 Gstaad - Château-d'Œx
 12h00 - 12h23

Attention: les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact: inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch - 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base adulte

Dès 12 ans, activité gratuite

Pique-nique

En option: CHF 15.00

Un pique-nique composé de produits labellisés *Produits des parcs suisses* peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

 80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, une carotte suisse de préférence bio, deux ballons de pain, un fruit suisse de préférence bio et une douceur régionale.

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La

réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

^{*}produits labellisés Produits des parcs suisses

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique- nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc : www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.